LA FRATERNELLE
SERVICE ÉDUCATIF

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
UNE MAISON POUR LE PEUPLE

DOSSIER RÉALISÉ PAR VÉRONIQUE HUGON, PROFESSEURE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE CHARGÉE DE MISSION ARCHIVES ACTION CULTURELLE – RECTORAT BESANÇON

MAISON DU PEUPLE - 12 RUE DE LA POYAT, 39200 SAINT-CLAUDE (JURA)
TÉL. 03 84 45 42 26 - COURRIEL : LA.FRATERNELLE@MAISONDUPEUPLE.FR - WWW.MAISONDUPEUPLE.FR

Document 1 : L'économie coopérative à Saint-Claude, d'après un article de Edmond Ponard, directeur de la Coopérative la Fraternelle

« Les Coopératives prirent naissance à Saint-Claude à peu près en même temps que le mouvement syndical, dans l'acte constitutif de la Coopérative « La Fraternelle » en 1881. Celle-ci devait être non seulement une coopérative de consommation, mais aussi, et il semble que c'était là le but essentiel qui, d'ailleurs ne s'est jamais réalisé, une fabrique de production pour la fabrication des pipes.
Au début, rien ne distingue « La Fraternelle » des autres coopératives de consommation, dans la répartition des bénéfices. Mais la majorité de ses membres, encore peu éduqués, ne vise que le profit immédiat et personnel.
En 1888, Henri Ponard, le pionnier du mouvement coopératif sanclaudien, entre au conseil d'administration et réagit contre cet état d'esprit. Mais il ne peut réussir à entraîner l'assentiment de l'assemblée générale qu'après huit années de lutte opiniâtre.
L'assemblée générale décide alors, en 1896, de donner à « La Fraternelle » de nouveaux statuts dont voici l'essentiel :

1. *Tous les bénéfices nets réalisés, prélèvements faits de la part qui sert à rémunérer le capital (…)sont intégralement versés à la Caisse Sociale.*
2. *Le fonds de réserve et tous les fonds qui seront ultérieurement ajoutés constituent un capital social et impersonnel.*
3. *Au cas où la majorité ou l'unanimité même des sociétaires contreviendrait en les violant, aux précédentes dispositions, la minorité contre la majorité, la commune de Saint-Claude contre l'unanimité, auront le droit et le devoir de s'emparer de tout l'actif social, la minorité pour continuer l'œuvre en son nom, la Ville, pour en constituer un service public ou une œuvre de bienfaisance.*

L'opinion économique et financière, édition illustrée, n°2, juillet 1949, Archives de la Maison du Peuple

Document 2 : Henri Ponard (1861-1928)

« Henri Ponard est né à Saint-Claude le 8 août 1861. Son père est cultivateur et tourneur sur bois et sur corne au hameau de Noirecombe, au bord des gorges de la Bienne. Il doit quitter l'école à 13 ans pour aider sa famille. Ces paysans artisans étaient déjà politiquement engagés à gauche. (…) À 16 ans, il s'engage dans la campagne politique qui amène la victoire de 363 députés républicains en 1877. Il consacre beaucoup de temps à la création des bibliothèques populaires des villages aux alentours de Saint-Claude et organise des lectures à haute voix et acquiert une riche culture. (…)
Il devient administrateur de la société « La Fraternelle » et se passionne pour l'idée coopérative. Aux doctrines socialistes de Fourier et Proudhon, il adjoint l'expérience des « fruitières » du Jura. En 1896, il fait adopter par « La Fraternelle » des statuts « communistes », avec la création de coopératives de production « Le Diamant, La Pipe » ainsi que des activités sportives et culturelles. Les communistes suppriment la répartition des bénéfices entre les membres et instituent leur versement à une caisse sociale destinée à financer une assurance maladie et vieillesse.

Henri Ponard fonde aussi le syndicat des pipiers : « Le Travail ». Il rêve d'étendre le système coopératif et de créer des « communes économiques et sociales socialistes et prolétariennes ».

Parallèlement à son action et en faveur de la coopération, il mène une action politique. En 1892, ils fonde un groupe socialiste à Saint-Claude, devient conseiller municipal puis adjoint, est élu maire en 1919, conseiller général en 1922 puis député en 1924. Il poursuit à la Chambre son combat pour le système coopératif. Sa mort à Paris le 12 mars 1928 l'empêche d'achever son mandat. »

Le Progrès, 8/8/2011, Henri Ponard, l'utopie mise en pratique.
Source photographie : http://www.assemblee-nationale.fr/

Document 3 : La visite de Jean Jaurès à Saint-Claude en 1899

Quatrième Année. — 2e Série. — N° 5. DIX CENTIMES Samedi 25 Novembre 1899.

LE JURA SOCIALISTE

RÉVOLUTIONNAIRE

Organe hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura

ANNONCES
Commerciales ..... la ligne 0,25
Judiciaires ..... — 0,15
Réclames ..... — 0,40
Faits divers ..... — 0,50
Elles sont reçues :
A SAINT-CLAUDE et à MOREZ : BUREAUX DU JOURNAL.
A LYON : AGENCE FOURNIER, rue Comfort, 14.
A PARIS : AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8.
On traite à forfait pour les annonces importantes

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
15, Avenue de Belfort — SAINT-CLAUDE — Avenue de Belfort, 15
Les bureaux du journal sont ouverts tous les jours, de 1 h. à 2 h. et de 8 h. à 10 h. du soir.
BUREAUX à MOREZ, 2, rue Notre-Dame
Adresser toute la correspondance et les communications aux Bureaux du Journal

ABONNEMENTS
UN AN ..... 5 fr. »
SIX MOIS ..... 2 fr. 50
TROIS MOIS ..... 1 fr. 50
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois
On s'abonne aux Bureaux du Journal et dans tous les Bureaux de poste

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux du département. — La publication des actes de Société est obligatoire dans l'un des journaux de l'arrondissement, au choix des intéressés.

« Afin d'éviter tout encombrement, le chef de gare autorise nos amis Perrin et Ponard à attendre le citoyen Jaurès à l'intérieur de la gare. Lorsque celui-ci apparaît les cris de : Vive Jaurès ! Vive la sociale ! éclatent, deux bouquets lui sont offerts, les représentants des diverses organisations présentés, et, pendant que le Groupe de la Jeunesse entonne l'Internationale, le cortège défile le long de l'avenue, au milieu des cris de : Vive la sociale ! Vive la république ! Vive Jaurès !

À 2h30 précises Jaurès monte sur l'estrade de la Grenette où près de 2000 personnes l'attendent et lui font une ovation. (…)

Notre ami se solidarise tout d'abord, au nom du parti socialiste tout entier, avec les militants, qui chacun chez eux, ont mené le combat et créé des organisations socialistes et ouvrières aussi puissantes que celle qui existe dans cette région de l'Est.(…)

Le citoyen Jaurès fait un admirable exposé de la doctrine socialiste allant jusqu'à l'idéal communiste, puis dans une péroraison sublime d'éloquence, il appelle les peuples à s'unir par-dessus les frontières, dans une commune pensée de liberté, de fraternité et de justice, proclamant ainsi la grandeur de l'Internationalisme socialiste. (…) Mais si le socialisme a un idéal, à la réalisation duquel il se consacrera sans trêve, il ne peut se désintéresser des luttes actuelles où les éléments de réaction tentent de détruire la liberté déjà conquise par la Révolution. La république est un instrument nécessaire de progrès qu'il faut défendre et Jaurès expose le rôle du parti socialiste pendant ces dernières années, le combat livré depuis deux ans pour le Droit, la Justice et la Liberté. Il montre la république à la veille de disparaître dans un coup d'état savamment préparé par tous les réacteurs avec la complicité de Méline. Il rappelle l'attitude des généraux du grand État-Major lors du procès Zola. Prêtres, nobles, Jésuites, Assomptionnistes, étroitement unis ou prétoriens qui ne demandaient qu'à marcher. Puis le réveil. Le parti socialiste, que Méline avait mis hors la république, est appelé à la sauver. (…) C'est la reconnaissance implicite que tout gouvernement républicain est impossible désormais en dehors du parti socialiste.

Les applaudissements, les cris de « Vive Jaurès ! Vive la sociale ! » éclatent et c'est un enthousiasme indescriptible pendant quelques instants. Mais ce n'est pas tout, reprend Jaurès, en ce moment le danger semble avoir disparu le peuple a imposé silence au faiseurs de coup d'état. Ce qu'il faut, c'est empêcher le retour de ces tentatives et il dévoile les agissements de l'église et des congrégations religieuses, dont la fortune colossale sert à alimenter la caisse des coups d'état. Les révolutionnaires bourgeois avaient compris aussi, il y a un siècle, que les biens de l'église étaient un danger pour la révolution et n'hésitaient pas à les confisquer. Ils en firent des Biens Nationaux. La situation est la même aujourd'hui, avec cette différence que l'église possède une fortune double ou triple de celle qu'elle possédait alors.(…) Il n'y a pas à hésiter, il faut confisquer ces biens, les socialiser et en constituer le premier apport de la fortune communiste de demain qui assurera au peuple le bien-être et la liberté. (…)

Une longue ovation est faite à Jaurès quand il se rassied.

{Henri Ponard fait alors une présentation de La Fraternelle et de son oeuvre, qu'il termine par les phrases suivantes : }

« Voilà citoyen Jaurès ce qu'est le mouvement socialiste du Jura et de Saint-Claude. Ce qui nous manque, continue Ponard, c'est la constitution à Saint-Claude, d'une Maison du Peuple (…). La Fraternelle, société d'alimentation, de secours et de retraite est toute désignée pour devenir le pivot de notre organisation économique. (…) Les camarades (…) ont réfléchi qu'il valait mieux concentrer sur La Fraternelle tous les efforts du prolétariat et lui apporter l'argent nécessaire pour qu'il puisse, dans le grand bâtiment qu'elle se propose de construire y concentrer tous ces services d'alimentation : caves, fours, entrepôts, installer une belle et magnifique salle des fêtes, qui restera la propriété du prolétariat organisé.

Le citoyen Jaurès, au milieu des applaudissements, témoigne de toute la satisfaction qu'il éprouve à se rencontrer au milieu d'un mouvement si admirablement organisé.

- Oui dit-il, votre maison du peuple il faut la créer ; vous le pouvez, avec toutes ces volontés et ses énergies. »

Document réalisé à partir du texte original du « Jura socialiste » du 25 novembre 1899.
Archives de la Maison du Peuple.

Document 4 : Buste de Jean Jaurès visible à la Maison du Peuple.

Document 5 : La visite de Jean Jaurès à Saint-Claude, archives de la Maison du Peuple.

Questions :

1 Qui est le personnage emblématique de la Fraternelle en 1881? (Cherchez son portrait lors de la visite) . Pouvez vous expliquer en quoi consiste une coopérative ?

2 Quinze ans plus tard il choisit de modifier les statuts de l'association. Expliquez en quoi les nouveaux statuts sont très novateurs (document 2). Le journal « Le Progrès » les qualifie de « communistes », expliquez le sens de ce terme. Qui étaient Fourier et Proudhon ? Pouvez vous expliquer pourquoi le mouvement coopératif trouve un terrain aussi favorable à Saint-Claude ? (Cherchez la définition et l'étymologie du terme fruitière).

3 Faites une recherche au CDI : quel lien peut-on établir entre la création de La Fraternelle et la loi autorisant les réunions en 1881 ?
Ponard fonde le syndicat des pipiers « Le Travail » en 1884. Quelle est l'importance de cette date dans le domaine social à Saint-Claude et en France.

4 Faites une recherche sur Jean Jaurès. Expliquez pourquoi sa venue est un événement de la plus haute importance à Saint-Claude en novembre 1899. Dans l'article du « Jura Socialiste » relatant le discours que Jean Jaurès prononce à la Grenette : expliquez les phrases soulignées

- « Il rappelle …..du parti socialiste »: à quel événement très important dans la France de la fin du XIX° siècle est-il fait allusion ?
- Quelques années plus tard, Jean Jaurès fut un des rédacteurs d'une loi très importante en France, fondatrice de la laïcité contemporaine. Dans ce discours il en présente déjà les idées fondamentales : « Les révolutionnaires bourgeois … le bien-être et la liberté. » Avez vous remarqué comment il inscrit cette réflexion dans un continuum temporel qui remonte à la Révolution française ? (Premier paragraphe de la deuxième colonne)

5 Henri Ponard termine la cérémonie par une déclaration importante : d'après lui que faut-il construire pour le prolétariat sanclaudien ? Quelle réponse lui donne Jaurès ?

document 6 : Inauguration de la Maison du Peuple dans Le Jura Socialiste.

Seizième Année — 3e Série — N° 39. DIX CENTIMES Samedi 24 Septembre 1910.

LE JURA SOCIALISTE

FÉDÉRALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Organe hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura

ANNONCES

Commerciales	la ligne	0,25
Judiciaires	—	0,25
Réclames	—	0,25
Faits divers	—	0,40

Elles sont reçues :
A OYONNAX : Bureaux du Journal.
A LYON : Agence Fournier, rue Confort, 14.
A PARIS : Agence Havas, place de la Bourse, 8.
On traite à forfait pour les annonces importantes.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
3, rue Francisco Ferrer, OYONNAX (Ain) - 12, rue de la Poyat, ST-CLAUDE (Jura)
La Rédaction du JURA SOCIALISTE est confiée à un Comité de Direction et de Rédaction.
Adresser toute la correspondance et les communications aux Bureaux du Journal, à OYONNAX
Les lettres non affranchies sont refusées.

ABONNEMENTS

Un An	5 fr. 50
Six Mois	3 fr. »

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
On s'abonne directement et sans frais dans tous les bureaux de poste.

INAUGURATION de la Maison du Peuple

DE SAINT-CLAUDE

Une journée historique. — 3000 prolétaires assemblés dans un grand enthousiasme consolident leur union et préparent l'avenir.

(Nous demandons à nos organes de classe de la région la publication de ce compte rendu en feuilleton pour que l'écho de la grande journée du 18 septembre 1910 parvienne aux nombreux camarades que des raisons matérielles ont seules pu empêcher d'y participer.)

Ce ne sont pas ces lignes qui pourront traduire tout l'éclat de cet impressionnant rendez-vous et nous comptons bien sur ceux qui ont « vu » pour répandre le plus qu'ils pourront la parole d'espoir si nécessaire à ceux qui luttent.

Ils pourront dire tout le réconfort qu'ils ont puisé au contact de la grande édification de St-Claude, couronnant une œuvre patiente et tenace dans une noble réunion faite de camaraderie, de récréation saine et de... travail !

Car ce fut la plus pure consécration du labeur accompli que l'effort de tous les artisans de cette fête qui ne l'abandonnèrent pas aux joies folles de la fraternité débordante mais songèrent surtout à la rendre utile et à s'en servir, comme du vigoureux coup d'aviron, vers le but enfin perceptible.

Ce souci pratique fait de modestie et de sérieux à la fois se retrouva en la plus forte harmonie, aussi bien dans la fraternité simple des rapports que dans le programme éducatif au premier chef de cette belle journée.

Rien ne fut sacrifié à l'idéal merveilleux mais rude qu'est le nôtre et qui impose à ceux qui le partagent vraiment la perpétuelle vertu d'être supérieur à ce qu'ils entendent remplacer.

La modestie sévère de ce cortège où 2000 poitrines scandaient « l'Internationale », ce meeting où les orateurs furent si simples, cette soirée surtout qui fut une gloire d'attrayante éducation (sans la moindre concession aux banalités pourtant), n'est-ce pas là le caractère vraiment socialiste de cette manifestation ? N'est-ce pas l'exemple le plus profitable qu'il était possible de donner à nos bons camarades qui ont, un peu partout, préparé aussi le bon terrain ?

Et maintenant que nous avons montré mieux qu'avec des mots ce dont nous étions capables, maintenant que notre œuvre a pu être jugée de plus près et que l'espoir qu'elle provoque est plus grand dans le cœur de tous, couvrons de notre oubli et de notre pitié ces lamentables plumitifs qui ont tenu à être encore plus bas quand nous étions plus hauts.

Lorsque nous disions que 3000 travailleurs tant manuels qu'intellectuels participèrent à la consécration de notre œuvre, nous sommes dans la stricte vérité.

Il faut avoir vu ce cortège dont la longueur tenait entièrement l'artère principal de la cité san-claudienne, il faut avoir vu s'engouffrer 2.000 personnes dans le théâtre de notre Maison du Peuple tandis que dans la cour bondée d'assistants un autre concert se répandait sous l'illumination, pour dire de combien d'entraînement est capable cette classe ouvrière qu'on voudrait en vain pousser à la passive désespérance.

Ce que nous pouvons prouver, c'est qu'il y avait 130 Moréziens qui eussent quintuplé avec un moyen de communication, 50 Oyonnaxiens, 50 Lédoniens (y compris les enfants) et des délégations importantes de Septmoncel (25), Lavans (25), Besançon (16), Foncine (20), Lamoura (15), et plus de 100 délégués de tous les syndicats, coopératives et groupes socialistes de Bourg, Montbéliard, Salins, Pontarlier, Clairvaux, Bellegarde, Nantua, Oyonnax, Dole, Longchaumois, Ravilloles, St-Lupicin, Chassal, Morteau, Moirans, et combien d'oubliés, sans compter les 50 lettres d'excuses que nous n'avons pu lire, ni publier.

Nous avions compté 200 visiteurs et il y en avait 500 malgré notre isolement.

(*A suivre*)

Les 3 éléments présents sur cette page sont extraits du journal « Le Jura Socialiste » du 24 septembre 1910.

1 En comparant le bandeau de 24 septembre 1910 avec celui du 25 novembre 1899, on peut remarquer des changements importants. Lesquels ?

2 Quel chant est entonné ?

3 Que pouvez-vous dire du ton utilisé dans cet article ? Relate-t-il le déroulement de la journée ?

4 Quel type de spectacle est proposé à la Maison du Peuple le 24 septembre. ?

Le Jura Socialiste, 24/09/1910
AMDP

Le cinématographe à la Maison du Peuple. — Samedi 24 septembre, à 8 heures et demie précises du soir, une première représentation de Cinéma sera donnée dans la grande salle des fêtes de la Maison du Peuple.

Entrée : 0 fr. 50 pour les adultes ; 0 fr. 25 pour les enfants.

Guichets ouverts à 8 heures.

Document 7 : Impressions

Dans le Doubs socialiste :
« La Maison du Peuple de Saint-Claude est un vivant exemple de ce que peuvent réaliser les travailleurs lorsqu'ils savent s'organiser, s'unir et ne réserver leur action que dans l'intérêt immédiat de leur classe.
Il y a, dans cette localité, 11 000 habitants, et l'immeuble qui vient d'être inauguré revient à peu près à 200 000 Fr. Il a fallu, pour réaliser cette somme, que la classe ouvrière sanclaudienne consente à de rudes sacrifices et on peut dire que sans les coopératives de production et de consommation qui ont alimenté le fonds de réserve, nos amis ne seraient pas arrivés à faire aussi grand et aussi bien. (…)
Dimanche soir, les gras, les satisfaits et quelques malheureux pendus à leurs basques ont senti qu'il y a quelque chose de nouveau. 2000 citoyennes et citoyens défilant dans les rues, drapeaux déployés, sans se heurter à la flicaille ou aux ferblantiers, la salle des fêtes regorgeant de monde, au meeting et à la soirée, cette Maison du Peuple illuminée, faisant savoir ce qu'elle est à toute la population (…) l'Internationale retentissant du matin au soir et le lendemain encore au départ des délégations.

Dans l'Eclaireur de l'Ain :
« Les camarades qui ont assisté, dimanche, à la fête d'inauguration de la Maison du Peuple de Saint-Claude, sont revenus enthousiasmés. Le spectacle vraiment grandiose de l'œuvre patiemment édifiée par les coopérateurs socialistes sanclaudiens, la vue de l'immense bâtiment communiste qui vient couronner 20 années d'efforts opiniâtres, ont réchauffé les cœurs et montré aux plus pessimistes que l'organisation coopérative est pour la classe ouvrière un puissant moyen d'action.(…) À partir de 1896, la Fraternelle ne répartit plus de bénéfices. Ceux-ci sont versés dans la caisse sociale et servent à la constitution d'un capital socialisé, impersonnel, instrument d'émancipation entre les mains de la classe ouvrière, puis à la création d'une caisse de secours en cas de maladie et d'une caisse de retraite pour les vieux sociétaires. Ainsi La Fraternelle se différenciait des autres coopératives en ce sens qu'elle ne distribuait pas de boni à ses sociétaires. Autour de la Fraternelle et s'inspirant de sa méthode, des coopératives de production surgissaient de toute part (…) Depuis, des coopératives de production pour la fabrication de la pipe et de ses garnitures ont poussé. Une pharmacie mutualiste a été fondée sur l'inspiration de la Fraternelle et Saint -Claude nous offre en ce moment le spectacle d'une ruche ouvrière animée ou la coopération socialiste est en train de transformer profondément les conditions de travail et de vie, ouvrant ainsi progressivement les voies à l'ordre social nouveau.
Maintenant, la maison du peuple est debout, large, spacieuse, immense et gaie, avec sa buvette dominant la Bienne, sa salle des fêtes artistement décorée, pouvant contenir 2000 personnes, ses locaux où les syndicats ouvriers seront à l'abri des coups de force de la municipalité bourgeoise, ses fours avec pétrin mécanique, sa cave de gros où se dressent des foudres géants. Ce bâtiment colossal, d'une valeur de 250 000 Fr., atteste la puissance d'un prolétariat organisé et discipliné ; c'est le témoignage vivant de la force ouvrière qui a pris enfin conscience d'elle-même. »

Propos recueillis et publiés dans « Le Jura Socialiste » du 1er octobre 1910. AMDP

Document 8 : Un idéal inscrit au fronton (fresques de la Maison du Peuple)

Qu'est ce qui est représenté sur cette fresque ?
Qui est la femme à gauche ?
Que symbolise-t-elle ?

Cette fresque vous rappelle-t-elle une phrase prononcée par Jean Jaurès lors de sa venue à Saint-Claude (doc 3) ? Qui a dit cela le premier ? Quel mot remplaçait alors celui de travailleurs ?

Document 10 : Une maison pour le Peuple (source : livret de visite de La fraternelle) (doc 10 11 12 et 13)

Liste des services proposés à la Maison du Peuple :

Bourse du travail : lieu où les ouvriers pouvaient venir demander un travail. Ils trouvaient à la bourse du travail des offres d'emploi, des renseignements sur les entreprises.

Université ouvrière : Pourquoi est-il important d'instruire la population ?

Quels autres services sont offerts ?

Une pouponnière : Quel avantage ce service offre-t-il aux familles ?

La bibliothèque : on pouvait emprunter un livre pour le lire chez soi. On pouvait aussi travailler dans la grande salle pour lire un roman, faire ses devoirs, rechercher des informations dans un dictionnaire.

L'imprimerie était utilisée pour imprimer le « Jura Socialiste ». On imprimait aussi de nombreux documents pour faire de la publicité pour un événement ou pour gérer la coopérative : publicité des promotions sur certaines marchandises, annonces d'un spectacle au théâtre, factures ….

Le Café : Il est situé dans un endroit stratégique de la Maison du Peuple. C'est un lieu de passage entre le cinéma, la cour, les étages supérieurs et inférieurs.

Document 11 : Cela s'ajoute à la coopérative d'alimentation créée en 1881 :

La coopérative d'alimentation qui s'appelle La Fraternelle, fut créée en 1881. Son but : vendre des aliments de bonne qualité et à un prix abordable pour les habitants de Saint-Claude (puis entre 1910 et 1940 dans les nombreuses succursales dans tout le Haut-Jura). Le principal produit vendu par la coopérative est le vin. Il y a 100 ans, l'eau n'était pas forcément potable, et les gens avaient l'habitude de boire du vin. Mais attention, ce vin n'était pas aussi fort que celui que nous buvons aujourd'hui.

Document 12 :
La cour de la Maison du Peuple : 100 années séparent ces deux clichés.
Comparez-les. (angle de prise de vue, description, pourquoi y-a-t-il un cheval ?
Qu'est-ce qui a particulièrement changé ?

La cour en 1923

La cour aujourd'hui

Document 13 : la Maison du Peuple en un clin d'oeil : sauriez-vous vous repérer ?
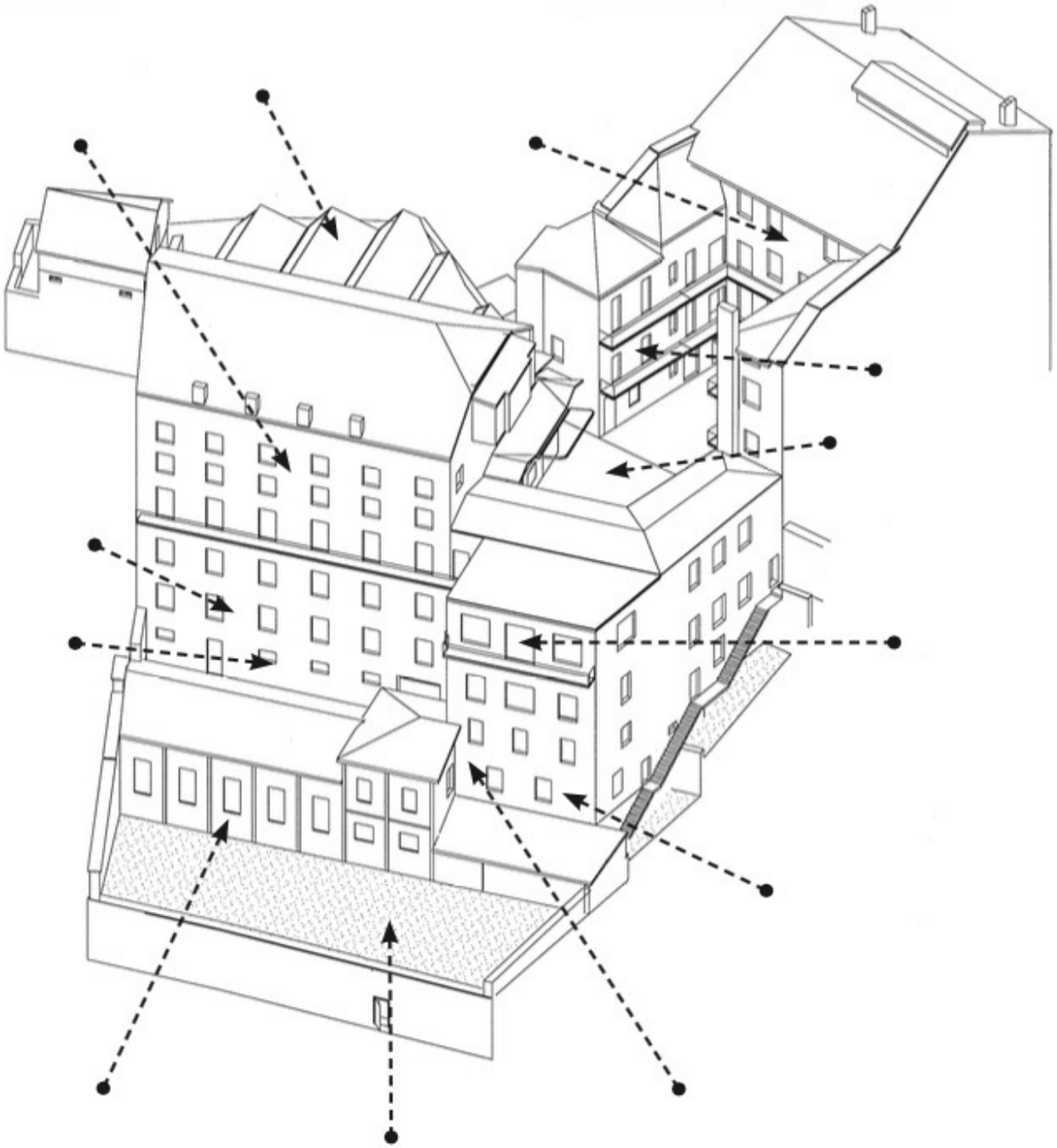
1- archives
2 - bureaux
3 - café
4 - cave
5 - cinéma / théâtre
6 - cour
7 - entrepôt
8 - gymnase
9 - habitations
10 - imprimerie
11 - jardin
12 - locaux de répétition